**AVIS DE CONCOURS**

Mise en concurrence Avis de concours - directive générale

**Section 1 - Acheteur**

**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Grande-Synthe.

Forme juridique de l’acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

**Section 2 - Procédure**

**2.1 Procédure**

Titre: Concours restreint de Maîtrise d'oeuvre sur esquisse avec remise de prestations complémentaires organisé pour la rénovation et l'extension du Gymnase du Noordover - Mission de base VISA + missions complémentaires telles que diagnostic, coûts d'exploitation, de maintenance, traitement de la signalétique, mission de synthèse et OPC.

Description: Concours restreint de Maîtrise d'oeuvre sur esquisse avec remise de prestations complémentaires organisé pour la rénovation et l'extension du Gymnase du Noordover - Mission de base VISA + missions complémentaires telles que diagnostic, coûts d'exploitation, de maintenance, traitement de la signalétique, mission de synthèse et OPC

Identifiant interne: 24S1000C.

Type de Procédure: Autre procédure en plusieurs étapes.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: En application de l’article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l’architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d’architecture répondant aux conditions définies par l’article 2 ou à l’article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée. Sont ainsi admis à présenter leur candidature : - Les architectes ou équipes d’architectes diplômés ou agréés, associés à un BET TCE ou plusieurs BET, possédant une expérience en opérations similaires. - Les BET TCE, associés à d’autres BET et à un architecte ou équipes d’architectes diplômés ou agréés possédant une expérience en opérations similaires. Compétences requises : Les équipes candidates devront disposer des compétences en architecture (un ou plusieurs architectes ou agréés en architecture), structure, acoustique, électricité, thermiques et fluides, en production d’énergie renouvelable notamment solaire, et en économie de la construction. Formations et expériences requises : - Formation ou expériences sur la construction de bâtiment destiné à la pratique sportive - Formation ou expériences sur la rénovation de bâtiment destiné à la pratique sportive - Formation ou expériences sur la création d’extension de bâtiment destiné à la pratique sportive.

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 71000000.

**2.1.2 Lieu d’exécution**

Pays: pays\_ISO3166\_eform\_.

Informations complémentaires de la procédure : Concours restreint de maitrise d'œuvre devant aboutir à un marché de maîtrise d'œuvre avec le lauréat Catégorie de service : 12 Enveloppe estimée des travaux : 4 250 000 € HT valeur avril 2024 Justifications candidature : cf. article 3 de l'Annexe 1 jointe au dossier Chaque candidat admis à concourir, qui aura remis une prestation conforme recevra une prime forfaitaire non révisable de 16 200 EUR HT. Pour le lauréat, cette prime sera un acompte sur le montant de la rémunération à lui verser dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre qui lui sera confiée. Les prestations qui seront à remettre par les 3 candidats retenus à l'issue de la phase candidature sont les suivantes : - Plan masse au 1/500e - Plans du rez-de-chaussée et de l'étage courant au 1/200e - Coupes significatives au 1/200e avec indication des règles de gabarit - Façades au 1/100e - Axonométries et perspectives - Carnet de l’ensemble des plans au format A3 - Note sur la compatibilité du projet avec l'enveloppe financière fournie par le maître d'ouvrage - Note explicative du parti architectural, technique, environnemental et paysager - Planning des études et des travaux.

**2.1.3 Valeur**

**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Concours restreint de maitrise d'œuvre devant aboutir à un marché de maîtrise d'œuvre avec le lauréat Catégorie de service : 12 Enveloppe estimée des travaux : 4 250 000 € HT valeur avril 2024 Justifications candidature : cf. article 3 de l'Annexe 1 jointe au dossier Chaque candidat admis à concourir, qui aura remis une prestation conforme recevra une prime forfaitaire non révisable de 16 200 EUR HT. Pour le lauréat, cette prime sera un acompte sur le montant de la rémunération à lui verser dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre qui lui sera confiée. Les prestations qui seront à remettre par les 3 candidats retenus à l'issue de la phase candidature sont les suivantes : - Plan masse au 1/500e - Plans du rez-de-chaussée et de l'étage courant au 1/200e - Coupes significatives au 1/200e avec indication des règles de gabarit - Façades au 1/100e - Axonométries et perspectives - Carnet de l’ensemble des plans au format A3 - Note sur la compatibilité du projet avec l'enveloppe financière fournie par le maître d'ouvrage - Note explicative du parti architectural, technique, environnemental et paysager - Planning des études et des travaux.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

**2.1.5 Conditions du marché public**

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 1.

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

**Section 5 - Lot**

**5.1 LOT N° : LOT-0001**

**Titre**: Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse avec remise de prestations complémentaires organisé pour la rénovation et l'extension du Gymnase du Noordover.

**Description**: Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse avec remise de prestations complémentaires organisé pour la rénovation et l'extension du Gymnase du Noordover – mission de base VISA + missions complémentaires telles que : diagnostic, coûts d'exploitation, de maintenance, traitement de la signalétique, mission de synthèse et OPC Ces nouveaux espaces seront répartis comme suit : - Une salle multisport comprenant des tribunes de 200 places, les circulations et une zone de stockage : 1254 m² - Une salle de musculation et sa zone de stockage : 210 m² - Un espace sportif polyvalent : 140 m² - Des vestiaires contenant sanitaires et douches : 254 m² - Des locaux supports destinés aux associations : 50 m² - Un espace de convivialité et une réserve : 80 m² - Un hall d’entrée attenant à l’espace de convivialité : 24 m² - Des sanitaires privatifs : 16 m² - Des locaux techniques : 88 m² Dans une démarche d’optimisation énergétique, le projet intègre la mise en place de panneaux photovoltaïques ce qui, cumulé au traitement thermique souhaité dans le cadre du projet et à l’usage du réseau de chaleur urbain, permettra de réduire largement le coût financier d’exploitation du bâtiment..

**Identifiant interne**: 24S1000C.

**5.1.1 Objet:**

**Nature du marché**: Marché de services.

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71000000.

**5.1.2 Lieu d'exécution:**

**5.1.3 Durée estimée:**

**5.1.4 Renouvellement:**

**5.1.5 Valeur**

**5.1.6 Information générales**

Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l’UE.

**5.1.7 Achats stratégiques**

**Approche de réduction des impacts environnementaux**: none.

**5.1.8 Critères d'accessibilité**

**5.1.9 Les critères de sélection**

**Type**: Autre.

**Description**: Le jury procèdera à l’analyse des candidatures en examinant préalablement leur recevabilité en termes de complétude administrative du dossier et de conformité aux conditions de participation reprises dans l’avis de concours et à l’article 3 du présent document et selon les critères de sélection par ordre décroissant suivants : - Compétences sur : qualité architecturale et environnementale des références présentées et conception d’opérations comparables à celles objet du concours ; - Compétences, qualifications professionnelles, moyens dont dispose chacun des membres de l’équipe de maîtrise d’œuvre ; - Cohérence de l’équipe par rapport aux compétences exigées, organisation et complémentarité du groupe..

**Nombre maximal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure**: 3.

**Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure**: 2.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères**: Les projets seront évalués par le jury qui en vérifiera la conformité et en proposera un classement selon les critères hiérarchisés décroissants suivants : - critère architectural : Adéquation au programme du point de vue fonctionnel et du respect des surfaces, respect des règles d'urbanisme, de sécurité incendie, d'accessibilité pour PMR et des normes techniques, aspect des volumes et traitement architectural, nature et qualité des matériaux de construction et d'aménagement proposé, insertion dans le site, nature des accès, traitement des espaces extérieurs - critère coût : économie globale du projet en coût d'investissement à la construction et de maintenance et d'entretien, compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle - critère démarche de développement durable : HQE, HPE - critère délais : proposition de délais d'études et de réalisation de travaux.

**5.1.11 Documents de marché**

Pas de restriction en matière d’accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Date limite de réception des offres**: 30/05/2024 à 17:00.

**Soumission électronique**: Requise

**Adresse pour la soumission**: www.marches-securises.fr.

**Catalogue électronique**: Non autorisée

**Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées**: français.

**Soumission électronique**: Non autorisée

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

Le paiement électronique sera utilisé.

**Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué**: Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1° du CCP. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 2° du Code de la commande publique. Il est rappelé qu'un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public..

**5.1.15 Techniques**

Aucun

Pas de système d’acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision**

**Organisation chargée des procédures de médiation :**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE
**Organisation chargée des procédures de recours :**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE
**Organisation qui fournit des précisions concernant l’introduction des recours :**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE
**Organisation qui reçoit les demandes de participation :**Ville de Grande-Synthe (59)
**Organisation qui traite les offres :**Ville de Grande-Synthe (59)

**Section 8 - Organisations**

**8.1 ORG-0001**

Nom officiel : Ville de Grande-Synthe.

Numéro d’enregistrement (SIRET) : 21590271900016.

Adresse postale : Place François Mitterrand.

Adresse postale : Place François Mitterrand.

Ville : Grande-Synthe.

Code postal : 59760.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches.publics@ville-grande-synthe.fr.

Téléphone: +33 328627700.

Adresse internet: http://www.ville-grande-synthe.fr.

Profil de l’acheteur: https://www.marches-securises.fr.

**8.2 ORG-0003**

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE.

Numéro d’enregistrement (SIRET) : 17590003400026.

Adresse postale : 5 rue Geoffroy St Hilaire CS 62039.

Ville : LILLE CEDEX.

Code postal : 59014.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-lille@juradm.fr.

Téléphone: +33 359542342.

Adresse internet: www.telerecours.fr.

Url d'échange d'informations: www.telerecours.fr.

**Section 11 - Informations relatives à l’avis**

**11.1 Informations relatives à l’avis**

Identifiant/version de l’avis: f26a8549-04ce-4c2f-84ae-5c1792d6a15e.

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d’avis : Mise en concurrence Avis de concours - directive générale.

Date d’envoi de l’avis: 2024/04/24 à 09:54.

Langues dans lesquelles l’avis en question est officiellement disponible: français.